



Janvier 2021  
Bulletin municipal



MAIRIE DE  
SAULGES

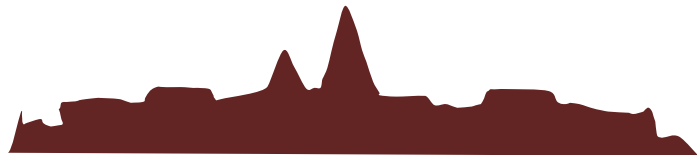


# SUR UN NOUVEL AIR

Retrouvez-nous sur :

[www.saulges.mairie53.fr](http://www.saulges.mairie53.fr)

+ Jeu inclus à l'intérieur



L'année 2020 restera marquée par cette pandémie, à laquelle nous n'étions pas préparés.

Le gouvernement a déclaré, par décret, l'état d'urgence sanitaire ce qui a considérablement limité nos libertés fondamentales. Le confinement, a certes ralenti l'évolution de la contagion, mais bouleversé notre vie au quotidien. L'incertitude du lendemain devient éprouvante psychologiquement et financièrement pour beaucoup.

Aujourd'hui, nous apercevons une lueur d'espoir avec l'arrivée du vaccin, mais néanmoins nous devons rester vigilants pour nous protéger et protéger les plus fragiles, en conservant l'habitude des gestes barrières.

Malgré tout, les élections municipales ont pu avoir lieu à la mi-mars, mais le nouveau conseil n'a pu être installé qu'à la fin mai, obligeant les anciens élus à continuer leur fonction un peu plus longtemps que prévu... Je tiens très sincèrement à les remercier pour leur engagement tout au long du mandat.

C'est donc finalement à la fin mai que le nouveau conseil municipal installé a pu commencer à prendre ses marques dans ce contexte si particulier. Les commissions intercommunales et communales ont été instaurées et chacun(e) a pu prendre sa place. Les réunions de conseil ont pu avoir lieu (souvent à huis clos) et différents projets ont été abordés (camping...), d'autres ont pu être finalisés (accessibilité des ERP) ou revus (voie douce, adressage fibre optique), voir abandonnés (bistrot de la place).

Je tiens également à remercier le personnel communal qui a su s'adapter au protocole mis en place, que ce soit à la mairie mais aussi à la cantine et à la garderie pour l'accueil des enfants, au camping ou au gîte pour l'accueil de nos vacanciers et visiteurs.

Enfin, je voudrais remercier les bénévoles et cet élan de solidarité au début du confinement que ce soit pour venir en aide aux personnes qui en avaient le plus besoin ou tout simplement pour contribuer à la distribution des masques à la population. Merci à vous tous pour votre collaboration.

L'année 2020 aura été une année blanche pour la plupart de nos associations, exceptions faites fin juillet, avec la fête d'Amicalement Saulges, en novembre avec les décors d'halloween ou plus récemment avec les magnifiques décorations de Noël. Chaque décor aura été très apprécié des visiteurs et des habitants. Alors félicitations et merci à tous !

Je tiens à préciser que notre CCAS a été contraint d'annuler le traditionnel « repas du CCAS » de novembre, mais que le conseil d'administration a fait le choix d'offrir un bon de participation pour un repas pris au restaurant l'Ermitage. Les personnes concernées le recevront par la poste très prochainement.

C'est donc sans regret que nous disons au revoir à 2020... espérant toutefois que l'année 2021 soit celle du retour à une vie « normale »,... les traditionnels vœux du maire sont quant à eux annulés.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une année 2021 meilleure, soyez vigilants et bonne santé à toutes et tous.



**Bonne et heureuse année !**

**Jacqueline LEPAGE,**



**Jacqueline LEPAGE, Maire**



**Claude HAMEL, 1<sup>er</sup> adjoint**

*Délégations :*

- Travaux de bâtiment
- Urbanismes,
- Aménagement du territoire
- Patrimoine (Petites cités de Caractère)



**Vincent JULIEN, 2<sup>ème</sup> adjoint**

*Délégations :*

- Finances
- Gestion du service technique
- Agriculture et environnement
- Travaux de voirie
- Affaires scolaires



**Vincent TELLIER, 3<sup>ème</sup> adjoint**

*Délégations :*

- Tourisme
- Culture
- Fleurissement
- Communication (site internet, bulletins communaux, presse).

## Les conseillers municipaux :



**Nicolas TRANSON**



**Coraline RAMBOUR**



**Cécilia SOCHON**



**Joël BOIZARD**



**Olivier VASSEUR**



**Franck HUNEAUD**



**Christian POSSEME**

## LES COMMISSIONS

*Le maire préside chaque commission et l'ensemble du conseil est avisé des réunions.*

**Appel d'offre :** Claude HAMEL, Vincent JULIEN, Vincent TELLIER.

**Suppléants :** Olivier VASSEUR, Nicolas TRANSON, Joël BOIZARD

**Communication et évènementiel :** **Vice-président :** Vincent TELLIER

**Membres :** Olivier VASSEUR, Nicolas TRANSON, Coraline RAMBOUR, Joël BOIZARD, Claude HAMEL

**Finances, budget et gestion de projet :** **Vice-président :** Vincent JULIEN

**Membres :** Claude HAMEL, Christian POSSEME, Coraline RAMBOUR, Cécilia SOCHON

**Affaires scolaires :** **Vice-président :** Vincent JULIEN

**Membres :** Nicolas TRANSON, Coraline RAMBOUR, Olivier VASSEUR

**Fleurissement et espaces verts :** **Vice-président :** Vincent TELLIER

**Membres :** Claude HAMEL, Franck HUNEAUD, Cécilia SOCHON

**Patrimoine et environnement :** **Vice-président :** Claude HAMEL

**Membres :** Vincent TELLIER, Olivier VASSEUR, Nicolas TRANSON, Joël BOIZARD

**Travaux (bâtiments et voirie) :** **Vice-président :** Claude HAMEL, Vincent JULIEN

**Membres :** Vincent TELLIER, Joël BOIZARD, Christian POSSEME

**Tourisme et vie économique :** **Vice-président :** Vincent TELLIER

**Membres :** Claude HAMEL, Christian POSSEME, Coraline RAMBOUR, Franck HUNEAUD

**Petites Cités de Caractère :** (PCC Mayenne – Région – France)

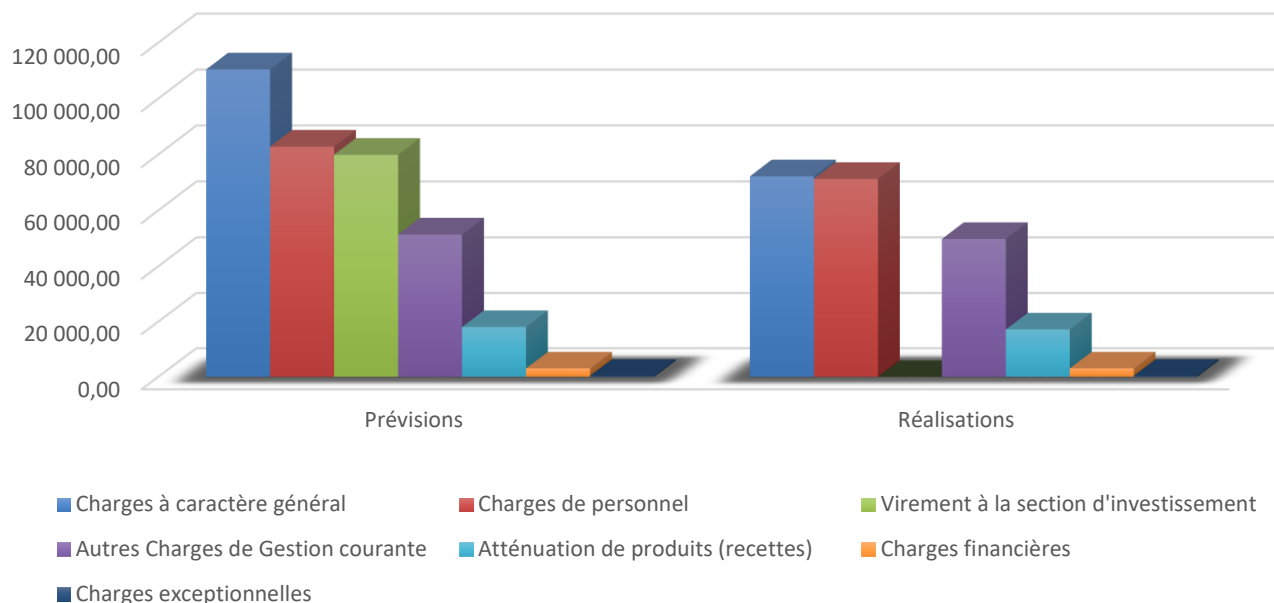
**Délégués titulaires :** Claude HAMEL (suppléant Vincent TELLIER)

Jacqueline LEPAGE (suppléante Cécilia SOCHON)

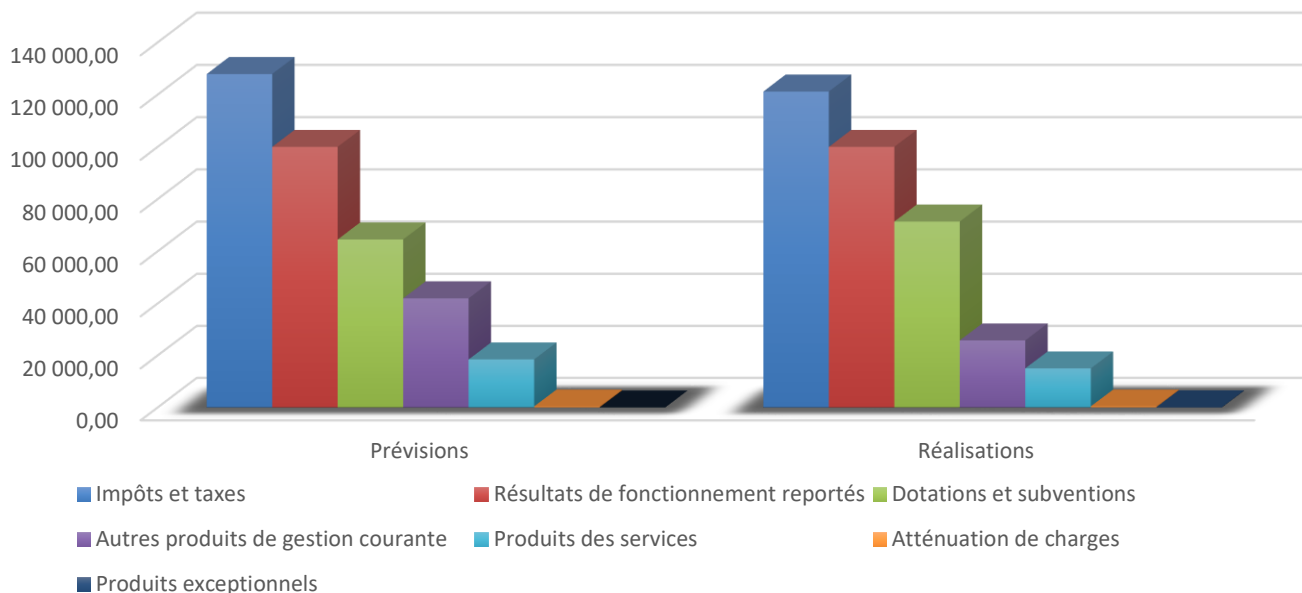
**Territoire d'énergie Mayenne :**

**Délégué titulaire :** Claude HAMEL (suppléant Joël BOIZARD)

### Dépenses de Fonctionnement 2020 (€)



### Recettes de Fonctionnement 2020 (€)



### ■ Bandes d'éveil église et mairie

Les travaux d'aménagement de la place Jacques Favrot se sont terminés avec la pose de bandes d'éveil, dispositif permettant d'avertir les personnes déficientes visuelles.



### ■ Peinture des menuiseries du gîte du Val d'Erve

Voilà sept ans que le gîte est en service et les peintures extérieures avaient besoin d'un sérieux rafraîchissement. **Coût total : 3 453 € TTC**

### ■ Logement au-dessus de l'école

Le logement, situé 9 rue des deux églises, devenu vacant fin 2019 nécessitait d'importants travaux de rénovation. Changement du sol, peinture de l'ensemble des murs et remise à neuf de la salle de bain... **Coût total : 13 744,45 € TTC**



### ■ Accrochage des tableaux dans l'église Notre-Dame.



Le début d'année a vu le retour de plusieurs œuvres : Les pèlerins d'Emmaüs et la lapidation de Saint Etienne récemment restaurées. Le tableau de l'assomption restauré il y a quelques années s'est vu revêtir d'un cadre et a changé de place pour venir accompagner les « Pèlerins d'Emmaüs » dans l'entrée de la nef. La « Lapidation de saint Etienne » quant à elle, a rejoint le transept.

**Coût total : 448,80 € TTC**

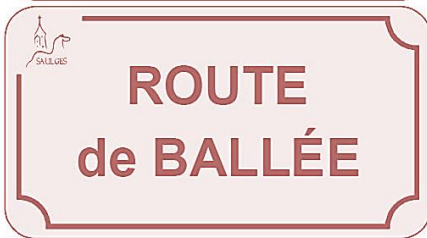


### ■ Chemin piétonnier et parking du cimetière

En raison des événements 2020, les travaux n'ont pas commencé, le démarrage devrait intervenir en tout début 2021. Pour rappel, il s'agit de créer une liaison sécurisée pour rejoindre le cimetière et le sentier pédestre de la Féranderie. Il s'agit aussi de créer un vrai parking pour le cimetière. **Coût prévu : 22 937,23 € HT**

#### Aides :

- Amendes de police : 6 793 €
- CD 53 : 2 000 €
- État (DETR) : 6 767 €



### ■ Fibre optique, nouvelle adresse, installation des nouvelles plaques et numéros

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, un adressage de la campagne a été effectué. Les lieux-dits sont maintenant complétés d'un numéro sur un nom de voie nouveau ou étendu. Les panneaux et numéros seront mis en place début 2021, vous recevrez au préalable un courrier vous indiquant votre numéro et nom de voie.

**Coût prévu : 3 595,14 € TTC**

### ■ Restauration de l'entrée de l'église Notre-Dame.

Suite à des infiltrations d'humidité, maintenant résolues, les murs ont dû être restaurés, il en va de même pour le sol qui s'est affaissé.

Afin d'harmoniser l'ensemble, les murs seront repeints et les panneaux de bois ne seront pas réinstallés. En leur place viendront des cartels explicatifs pour retracer l'histoire des œuvres situées au-dessus. Pour le sol, le choix de remplacer le parquet par de la tomette a été choisi pour des raisons de longévité et d'entretien.

**Coût prévu : 5 754,24 € HT**



### ■ Toiture salle des Archives et annexe école (salle d'ateliers, toilettes).

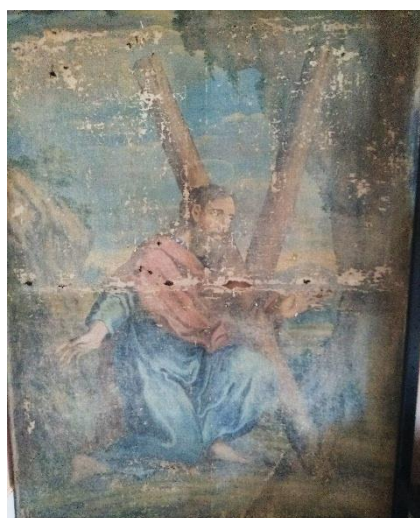


Les toitures de ces deux bâtiments auraient dû avoir lieu en 2020 mais pour les raisons sanitaires que l'on connaît n'interviendront qu'en 2021. Pour le bâtiment des archives il sera refait en plus de la toiture l'enduit côté jardin et en pignon, il est en effet très dégradé et nécessite une rénovation.

**Coût prévu : 31 717,44 € HT (Aides : CD53 : 9 515,00 € - PCC : 6682,00 € – DETR : 9515,00 €)**

### ■ Refonte du parcours découverte.

Dans le cadre du renouvellement des éditions papiers des Petites cités de Caractère et afin d'harmoniser la nouvelle charte graphique au niveau régional et national, un travail en partenariat avec les étudiants du Mans a commencé. Il s'agit de repenser la façon de découvrir le village avec une mise en récit de la cité. A celle-ci sera ajouté un plan cavalier (exemple ci-contre), véritable travail d'artiste il permettra de découvrir une vue en perspective du village et de la vallée de l'Erve, celui-ci a un coût important et est ainsi fortement subventionné. **Coût prévu : 5 091,00 € HT (Aides : DRAC : 1 008,00 €, PCC : 1 527,00 €)**



### ■ Restauration du tableau « Saint André » cadre et toile. Installation prévue dans l'église ND.

Le tableau de Saint André vient de recevoir son inscription au monument historique, il daterait de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Il va partir en restauration en début d'année et reviendra terminé courant 2021.

**Coût prévu : 7 335,00 € HT (Aides : DRAC : 2 200,50 € - CD53 : 3 258,00 €)**

**SEANCE DU 8 FEVRIER 2020 A 10 H 30**

<b>SUBVENTIONS :</b>	
<b>Associations</b>	<b>2020</b>
Coopérative scolaire de Saulges/Chémeré	475,00 € (19 x 25 €)
Union des pêcheurs	80,00 €
Ass. Tourisme et Patrimoine de Saulges	400,00 €
Ass. Amicalement Saulges	500,00 €
Amicale des parents d'élèves	225,00 €
Club du bon accueil de Saulges	450,00 €
Groupement de défense des cultures	300,00 €
Secours catholique	50,00 €
Esculape	100,00 €
Spéléo club de Saulges	100,00 €
Alerte sportive Balléenne	150,00 €
<b>Total</b>	<b>2 830,00 €</b>

Le conseil municipal précise aussi que l'association Amicalement Saulges a une subvention de 500,00 € dont 100,00 € à destination des membres qui gèrent les locations des tables, stands, barnum et parquet afin de les indemniser pour le temps passé.

- Mr TRANSON Nicolas informe les conseillers d'une sortie classe de mer du 12 au 15 mai 2020, pour sa classe de CM1 et CM2, dont les élèves ne sont jamais partis. Le séjour à Saint Germain sur Hay (Manche) coûterait par municipalité 660,00 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour verser une subvention supplémentaire à la coopérative scolaire d'environ 360,00 € (sachant que 800,00 € ont été versés en juin 2019, pour la sortie des maternelles en octobre 2019, et que le restant à charge réel des communes a été finalement de 500,00 €).

**PLANTATIONS, DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Aménagement paysager rue Yvonne Busson : Le conseil municipal donne son accord et sollicite du conseil départemental de la Mayenne une aide de 50 %, plafonnée à 2 000,00 € pour le financement de ce projet. Devis pépinières HUAULT d'un montant de 5 953,23 €

**TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES AIDES A LA RESTAURATION  
DU PATRIMOINE PUBLIC DE CARACTERE**

Le Conseil Municipal,

Accepte les devis de l'entreprise MICHEL, couvreur, suivants :

- Toiture bâtiment des archives : 8 687,00 € HT
- Toiture garage du 6 Place Jacques Favrot : 5 818,20 € HT
- Toiture remise du 6 place Jacques Favrot : 1 283,80 € HT
- Toiture sanitaire et salle de peinture de l'école : 9 751,10 € HT

Ainsi que le devis de Mr GUINEHEUX, avenir et patrimoine, d'un montant de 6 177,34 € HT, pour la restauration du pignon et de la façade arrière du bâtiment des archives.

Sollicite l'aide du Conseil départemental de la Mayenne, dans le cadre des aides à la restauration du patrimoine public de caractère, de 30 % soit : 9 515,23 € sur 31 717,44 € de travaux HT.

**DISTRIBUTION DE PIERRES DANS LES CHEMINS**

Le conseil municipal décide la distribution des pierres dans les chemins communaux, comme suit :

. La salle, chez Mr PORTIER Didier

½ camion

. La Chouanardière, Chez Mr GUENET

1 camion

. Le Gast, chez Mr CHEREAU

1 camion

. Le Préaux,

1 camion

. Montguyon, chez Mme HUAUME

½ camion

. La Jariais et la Cache

1 camion

. Le Lamberdier, Mr REDHON

½ camion

. Les Basses Martinières

½ camion

. le gîte du Val d'Erve

½ camion

. La Louisière, chez Mr MAASS

½ camion

. Chemin des sarcophages

½ camion

. La Tréhardière, chez Mr POTTER

½ camion

. Le Coudray, chez Mr GUY

½ camion

. La Chevallerie,

½ camion

. Réserve communale

1 camion

TOTAL :

10 camions

**FIXATION PAR ACCROCHAGE SECURISE DES TABLEAUX  
DANS L'ÉGLISE NOTRE DAME**

Le tableau des Pèlerins d'Emmaüs, le tableau de la lapidation de Saint Etienne,

Le coût total des fixations se monte à la somme de 1 233,00 € HT

Le Conseil Municipal donne son accord et sollicite les aides suivantes :

- De la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de 30 %, soit : 369,90 €
- Du Conseil Départemental de la Mayenne, de 50 %, soit : 616,50 €

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN DANS LE CADRE DU PLUi**

Madame le Maire informe le conseil municipal que la communauté de communes nous interroge sur notre souhait de conserver ou pas le Droit de Prémption Urbain sur toutes les zones U (dans le futur PLUi). Le Conseil Municipal confirme vouloir conserver ce droit.

**SEANCE DU 13 MARS 2020 A 18 H**

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF ET  
AFFECTATION DES RESULTATS 2019 DU BUDGET COMMUNAL**

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion et administratif 2019 du budget communal faisant apparaître les résultats suivants :

- . un excédent de fonctionnement de 124 985,95 €
- . un déficit d'investissement de 54 199,18 €
  
- . un reste à réaliser en dépenses d'investissement de 11 180,60 €
- . un reste à réaliser en recettes d'investissement de 77 220,00 €

Au vu des résultats, il décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit : 100 000,00 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté, et le solde soit : 24 985,95 € au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Les membres du conseil municipal votent le budget primitif 2020 en équilibre à la somme de 351 855,00 € en fonctionnement et à la somme de 241 371,95 € en section d'investissement.

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 et les articles L.2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu le budget primitif,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour

- La taxe foncière sur les propriétés bâties,
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Le Conseil Municipal fixe pour l'année 2020, les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26,54 %

Mme le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération

## **VENTE DE MATERIEL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS**

Lors de la mutualisation des agents techniques avec la Communauté de Communes des Coëvrons, il avait été décidé de la vente de matériels à ladite communauté de communes, à savoir : le souffleur et le taille haie. Elle rappelle qu'il avait été convenu des tarifs suivants :

- Souffleur : 500,00 €
- Taille haie : 100,00 €

## **LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE AU 12 RUE DES DEUX EGLISES**

Le conseil municipal a reçu une demande de location aux 12 rues des deux églises, le conseil municipal accepte la location et fixe le loyer à la somme de 222,00 € par mois, charges non comprises.

## **AMORTISSEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN LUMIERE DES EGLISES ET DU REMPLACEMENT DU MAT PLACE JACQUES FAVROT**

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'amortir les travaux réalisés par le groupement Territoire d'Energie Mayenne, concernant la mise en lumière des églises et le remplacement du mat place Jacques Favrot. La durée préconisée est de 10 ans. Elle rappelle que les travaux se sont élevés à la somme de 4 170,13 € concernant le mat et à la somme de 62 031,85 € pour la mise en lumière.

Le conseil municipal donne son accord pour un amortissement des travaux sur 10 ans et autorise Madame le maire à prévoir chaque année les crédits nécessaires au budget aux comptes 042 (dépense de fonctionnement) et 040 (recette d'investissement).

### **SEANCE DU 23 MAI 2020 A 10 H 30**

#### **Installation du conseil municipal**

Les conseillers municipaux ont élu, Mme LEPAGE Jacqueline, maire, puis respectivement Mr HAMEL Claude premier adjoint, Mr JULIEN Vincent deuxième adjoint, Monsieur TELLIER Vincent troisième adjoint et immédiatement installés.

### **SEANCE DU 12 JUIN 2020 A 20 H 30**

#### **DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Vu l'article 1650-1 du code général des impôts (CGI), qui stipule qu'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune et que cette commission se compose du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants ;

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune, et est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double proposée sur délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal désigne 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants, la commission communale des impôts directs a retenu les membres suivants :

Commissaires titulaires :

- Mme RAMBOUR Coraline
- Mr HAMEL Claude
- Mr VASSEUR Olivier
- Mr JULIEN Vincent
- Mme GROS Patricia
- Mme SERGENT Jacqueline

Commissaires suppléants :

- Mr TRANSON Nicolas
- Mr BOIZARD Joël
- Mr HUNEAUD Franck
- Mme SOCHON Cécilia
- Mr TELLIER Vincent
- Mme BAUDRY Violette

<b>INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS</b>
---

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des indemnités de fonction au maire et aux trois adjoints, en fonction de l'indice brut 1027 de la fonction publique territoriale et selon le barème applicable aux communes de moins de 500 habitants, à compter du 23 mai 2020, comme suit :

- . 21,00 % de l'indice 1027 pour le Maire
- . 7,50 % de l'indice 1027 pour chaque adjoint

## **SEANCE DU 10 JUILLET 2020 A 20 H 30**

### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT de la Communauté de Communes des Coëvrons**

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées),

Désigne :                    Membre titulaire : Mr JULIEN Vincent  
                                  Membre suppléant : Mr HAMEL Claude

### **NOMINATION DES DELEGUÉS ELUS ET AGENTS AU SEIN DU CNAS**

Le CNAS, est le Comité National d'Actions Sociales, auquel la collectivité est adhérente.

Désigne en tant que déléguées, pour le mandat 2020 – 2026, dans le collège des élus, Mme LEPAGE Jacqueline et dans le collège des agents, Mme OLIVA GIRAUD Marylène.

### **AVIS SUR LE PROJET « TIERS LIEU »**

Après quelques échanges sur le sujet « tiers lieu », le conseil municipal s'interroge sur la vente effective ou pas du bistrot de la Place, en liquidation, et demande à Mme le maire de se renseigner auprès du notaire.

## **SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2020 A 20 H 30**

### **PROJET DE RENOVATION DU BLOC SANITAIRE ET AUTOMATISATION DU PORTAIL**

Mme le Maire indique que pour faire suite à la visite sur place du camping d'Evron, dans le but d'une éventuelle réfection du bloc sanitaire de notre camping, une rencontre est prévue le 18 septembre à 10 h 30 en mairie avec Mr RITOUET Thierry, directeur général adjoint des infrastructures à la Communauté de Communes des Coëvrons.

Concernant l'automatisation du portail, Mr TELLIER Vincent, adjoint, s'est rapproché de l'entreprise CAMPING CAR PARK, spécialisée dans les aires de campings cars et automatisation des entrées de la gestion et des paiements. Le coût de l'installation du système est de 41 708,00 € HT avec un coût annuel de fonctionnement d'environ 2 500,00 € (publicité comprise).

Pas de décision prise à ce jour.

## **REALISATION D'UN PLAN CAVALIER (Petites Cités de Caractère)**

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ce plan, par Mr Damien CABIRON, architecte dessinateur, dont le coût d'élève à 5 091,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite les aides de la DRAC, du Conseil Départemental de la Mayenne et de la Région, dans le cadre des Petites Cités de caractère, et arrête le plan de financement suivant : DRAC (20 %) : 1 018,20 €, Région des Pays de la Loire, dans le cadre des PCC : 1 527,30 €, autofinancement : 1 527,30 €

Mme le maire précise que pour bénéficier de l'aide de la Région, dans le cadre des Petites Cités de Caractère, le montant des travaux doit être au minimum de 10 000,00 € HT. Elle propose la réalisation de plaques sur l'historique des bâtiments de caractère du village, tel que la Maison du 14 rue des deux églises, et d'habiller en bois l'actuelle porte du hangar municipal ainsi que les deux portes en sous-bassement. Un chiffrage sera demandé dans ce sens.

## **TRAVAUX DE REFECTION A L'INTERIEUR DE L'EGLISE NOTRE DAME**

Madame le Maire présente les travaux de réfection du sol, des boiseries en sous bassement et de la peinture à l'entrée de l'Eglise Notre Dame, des deux côtés, ceci afin d'une part : de sécuriser le sol et d'autre part : de mettre en valeur les deux tableaux récemment restaurés (Les Pèlerins d'Emmaüs et l'Assomption). Elle présente les devis de l'entreprise CHEVALLIER pour la réfection du sol en carreau de terre cuite d'un montant de 2 796,74 € HT, de l'entreprise HUBERT Jean-Pierre, pour la réfection des boiseries, d'un montant de 2 303,60 € HT et le devis de l'entreprise DAVOUST pour la peinture au lait de chaux, d'un montant de 654,50 € HT.

Le Conseil Municipal donne son accord et sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Mayenne, dans le cadre de l'aide à la restauration du patrimoine public de caractère de 30 % et arrête le financement comme suit :

Coût des travaux :	5 754,24 € HT	CD53 (30 %) :	1 726,27 €
- Autofinancement :	4 027,97 €		

## **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC POLLENIZ**

Mr JULIEN Vincent, adjoint et élu référent nous avait proposé, lors de la réunion précédente, d'adhérer au plan d'action de lutte collective contre le frelon asiatique proposé par POLLENIZ, reconnu organisme à vocation sanitaire (OVS) régional pour le domaine du végétal.

Le conseil municipal a donné son accord et a proposé une participation financière forfaitaire de 25,00 € pour les interventions réalisées sur le domaine privé, ainsi qu'une avance de trésorerie de 100,00 €

## **SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2020 A 20 H 30**

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN, VENTE DU BIEN « Bistrot de la Place » SITUE AU 11 RUE DES DEUX EGLISES**

Mme le Maire informe les conseillers municipaux de la réception en mairie du droit de préemption urbain le 17 octobre 2020 du bien « Le Bistrot de la Place », situé au 11 rue des deux églises et que la municipalité a deux mois pour se prononcer.

Elle précise avoir rencontré l'acquéreur et que ce dernier a un projet de restaurant pour ce lieu.

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

### **CREATION DE VOIES NOUVELLES**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il appartient aux élus de choisir, par délibération, le nom à donner aux nouvelles voies de la commune.

Elle précise que lors de la réunion du 30 août 2019, plusieurs nouvelles voies ont été créées, mais qu'il y a eu des oublis notamment pour les lieux-dits « les bois » et « la Boisselière ».

Elle précise qu'une identification claire et cohérente facilitera les missions des services de secours (SAMU, pompiers, gendarmerie), la Poste et autres services publics.

La dénomination des voies communales relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévu par l'article L.2121-29 du CGCT, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination de ces voies, le conseil municipal décide :

- de valider les noms suivants :
  - o Chemin des Bois
  - o Chemin de la Boisselière
- de modifier le nom suivant :
  - o Route de Val du Maine par Route de Ballée
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE PUBLICS SITUÉS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la régie des eaux des Coëvrons propose une convention pour l'entretien des poteaux incendie publics situés sur le réseau de distribution d'eau potable de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Elle indique au conseil municipal que nos poteaux incendies ne sont pas en bon état et ce depuis plusieurs années.

Elle précise que la REC (Régie des Eaux des Coëvrons) dispose du matériel et du personnel permettant d'assurer la vérification du bon fonctionnement et l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie et notamment les poteaux incendie.

La convention a pour objet :

- Un contrôle annuel des caractéristiques de débit et pression des poteaux incendies
- L'établissement d'un compte rendu annuel de visite
- L'exploitation des moyens de défense incendie reste sous l'autorité et le contrôle de la commune et du SDIS.

En contrepartie des prestations fournies, la commune versera chaque année à la REC, la rémunération de base suivante, hors taxe, établie selon les conditions économiques connues au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit : 29 € par poteau incendie (révisable chaque année).

D'autre part, les prises incendie situées sur le réseau public seront contrôlées, entretenues, réparées et éventuellement installées, déplacées ou supprimées par la REC, à la demande écrite et aux frais de la commune.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord et autorise Mme le Maire à signer la convention.

## Nos agriculteurs et la « Mayennette »



La Mayennette est une nouvelle baguette, 100 % Mayennaise, disponible aujourd'hui dans plus de 60 boulangeries du département.



Il s'agit d'un collectif de 17 agriculteurs, dont 3 sont de notre commune regroupés sous l'association « Céréales 53 », 3 minoteries et les boulangers de la Mayenne ont travaillé depuis 2018 sur le projet de création de cette baguette.

Afin de savourer une Mayennette, rendez-vous sur le site

[www.m-mayenne.com](http://www.m-mayenne.com), vous y découvrirez l'ensemble des boulangeries partenaires.



**HERVE BUCHER**



**MAXIME SERGENT**



**VINCENT JULIEN**



# L'Ermitage, portrait d'un gérant face à la crise sanitaire

## Pourquoi avoir choisi de t'installer à Saulges?

Le hasard, l'agent immobilier m'avait donné une mauvaise description de Saulges et de L'Ermitage.

Il m'avait notamment indiqué 3000 habitants à Saulges, si j'avais eu le bon chiffre, 300, je ne serais jamais venu visiter. Mais j'ai eu un coup de cœur et j'avais bien accroché avec le vendeur François Henry-Sevestre.

## Quand as-tu repris l'Ermitage?

En Septembre 2005

## Peux-tu te présenter, quel a été ton parcours professionnel avant l'Ermitage ?

Cela va être un peu compliqué, j'ai beaucoup bougé. Plusieurs employeurs, mais également sans changer d'employeur, un résumé, non exhaustif : l'Angleterre pour la chaine Dever Hotel et pour le groupe ACCOR (L'Arche et Ibis) à Auxerre, Epernay, Caen et Meudon La Foret.

Pour un indépendant à Ploërmel, Hôtel Le Roi Arthur, commercial pour la société Chomette (matériel pour l'hôtellerie et la restauration), sur le Morbihan et La Baule. Également Agent immobilier à Auray.

Pour Appart City directeur d'exploitation, ouverture d'établissement à Lille, Nancy, Lyon, Nantes, La Rochelle...

## Quels faits marquants depuis la reprise en 2005?

Une première crise en 2008 avec la crise financière, moins 40 % de chiffre en 1 an, principalement sur la clientèle touristique étrangère. Depuis 2005 l'établissement est passé de 60 % de clientèle touristique, à 70 % de clientèle d'affaire, soirée étape et séminaire. Le recrutement du personnel est devenu dramatique, me forçant parfois à fermer l'établissement ou à refuser des clients par manque de personnel.

## Comment s'est passée la gestion de la crise COVID en 2020, et quelles conséquences ?

Le premier confinement nous a fait perdre nos 3 plus gros mois de chiffre d'affaire, avril, mai, juin

Que nous allons à nouveau perdre cette année, 2021, notre planning de réservation est vide jusqu'au tour de France, fin juin. Cela nous fera 2 années blanches, l'hiver 2021 va être très périlleux, peu de client et sans-doute plus d'aide de l'état. Nous avons eu peu d'aide lors du 1<sup>er</sup> confinement, à part le chômage partiel. Pour le deuxième confinement les aides sont plus importantes, mais insuffisante pour beaucoup d'entre nous, nous bénéficions à nouveau du chômage partiel. Les hôtels n'ont pas eu l'obligation de fermer, mais lors du premier confinement il n'y avait aucun client, nous avons donc dû fermer. Pour le deuxième confinement l'hôtel est ouvert et nous avons un peu de client du lundi au jeudi. En cumulé du 1/03 au 31/12 l'établissement a perdu 60 % de son chiffre d'affaire.

La reprise avec l'équipe va être compliquée, psychologiquement il va falloir se remotiver, reprendre le rythme, se remettre à niveau après un an d'arrêt, voir plus ...

## Quelles perspectives pour 2021?

Aucune, au jour le jour, tout faire pour que l'Ermitage soit là pour la saison en avril 2022.

## Odette Mille, mémoire du village, presque un siècle à Saulges



Le 26 juin 2020, Odette MILLE, 98 ans, s'est éteinte. Elle vécut à Saulges toute sa vie et plus longuement au 6 rue des grottes.

Odette est née à la ferme du château de Soulgé le 25 mars 1922, ses parents exploitent alors les terres du château en tant que métayers. Son enfance l'éloigna un peu de Saulges puisqu'elle passa sa scolarité à Vaiges jusqu'au certificat d'études. Elle retourna auprès de ses parents quelque temps avant de se marier en 1947 à un autre enfant de Saulges, Fernand MILLE. Tous deux partis pour Sablé sur Sarthe avant de revenir s'installer en 1951 au bourg de Saulges, Fernand s'installa comme artisan menuisier-charron. Odette passera sa vie à s'occuper de ses 4 enfants et de l'entreprise.

C'est aussi vers les autres qu'elle se dirigea au travers de nombreuses actions bénévoles : vente des oranges de la croix rouge, préparation des crêpes pour la kermesse de Saint Céneré, fleurissement de l'Église...

C'est une retraite heureuse et occupée qu'elle passa à Saulges auprès de son mari : Voyage, littérature, club des anciens... Ses dernières années et après le décès de Fernand, c'est un entourage fort, amis et voisins, qui lui permit de rester chez elle.

C'est plusieurs objets iconographiques, cartes postales, article de presse et autres anecdotes historiques d'un autre temps, qu'elle aimait nous faire partager. On se souviendra d'Odette comme étant une mémoire du village...

La maison d'accueil, gérée par le CCAS fait partie intégrante de la vie de la commune.

Suite aux élections de mars, des nouveaux membres élus et désignés sont venus intégrer le Conseil d'Administration,

Présidente : Jacqueline LEPAGE



Vice-président : Vincent JULIEN



Membres élus : Cécilia SOCHON - Franck HUNEAUD - Christian POSSEME



Membres désignés :

Irène FAVROT - Claude LAMBOURD – Isabelle CHEVALLIER – Dominique HAMEL



Je remercie l'ancienne équipe pour son implication au sein de la structure.

Pour faire face à la COVID 19, nous avons dû, à contre cœur, confiner nos résidents de la mi-mars à la mi-mai, puis du 9 au 30 novembre, afin d'éviter le plus possible l'entrée du virus dans

l'établissement ; car même si nous ne sommes pas un EPHAD, nos résidents sont souvent très âgés et fragiles.

Avec l'installation d'un espace dédié, tout d'abord sous un barnum, puis désormais dans une chambre à l'annexe, des visites peuvent avoir lieu entre les familles ou amis et les résidents. Elles doivent faire l'objet d'une réservation et de l'application des gestes barrières.

Le personnel a dû prendre de nouvelles dispositions et les précautions d'usage pour exercer leur travail en toute sécurité, se protéger et protéger les résidents.

Les services de l'ARS 53 et le conseil départemental de la Mayenne ont toujours été à nos côtés pour nous soutenir et nous approvisionner en masques, gels, gants, sur-blouses.

D'autre part, pour remercier le personnel des efforts fournis, le conseil départemental leur a fait bénéficier d'une aide financière exceptionnelle de 500,00 €. Merci au président du Conseil Départemental : Mr Olivier RICHEFOU.

### **Revue de presse :**



Simone Heurtebise est venue passer l'hiver à la maison d'accueil temporaire pour personnes âgées. « **Je devais rentrer chez moi à Chéméré-le-Roi le 20 mars.** » À cause du confinement, elle a dû rester dans l'établissement. « **Heureusement,** se réjouit son fils venu lui rendre visite. **Cela nous a rassurés, nous n'aurions pas pu venir la voir, nous habitons Argenté.** »

L'établissement a dû être réorganisé mais depuis l'autorisation du déconfinement, les anciens peuvent se promener dans la cour et reprendre les jeux. Un barnum extérieur a aussi été installé pour les visites des familles, d'une durée de 30 à 45 minutes, « **à condition de prendre rendez-vous,** précise la maire, Jacqueline Lepage. **À raison de deux visites par jour, les unes après les autres, nous faisons le relais entre les résidents et leur famille. C'est une période stressante et une nouvelle charge de travail, tant pour nous à la mairie que pour les membres du personnel.** »

En attendant qu'elle soit autorisée à quitter l'établissement, Simone Heurtebise se dit heureuse : « **Pendant la période d'isolement, c'était plus dur, je n'avais des nouvelles de mes enfants que par téléphone, maintenant avec cette organisation de barnum je peux les voir, cela fait plaisir.** »



## Du côté de l'école !

Nom : Ecole Le petit Sapiens

Tél : 02-43-90-59-87

Adresse : 7, rue des 2 églises 53340 Saulges

Blog : [lepetitsapiens.eklablog.fr](http://lepetitsapiens.eklablog.fr)

Mel : [ce.0530451c@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530451c@ac-nantes.fr)

Niveau : CE1-CE2

## Pour l'année 2020

Depuis mars l'école a été un peu chamboulée, nous avons vécu l'enseignement à distance et maintenant la classe masquée. Mais les enfants sont courageux, ils s'adaptent.

Nous avons la chance de ne pas être nombreux, l'accueil est plus facile tout en respectant les gestes barrières.

Septembre 2020 : Le labyrinthe de chez Alice.

Dès la rentrée nous sommes allés nous perdre dans le labyrinthe de maïs à St loup du Dorat.

Mais en répondant correctement aux énigmes sur le thème d'Alice aux pays des merveilles, nous avons réussi à sortir.

Vivement la prochaine édition.



Octobre 2020 : Visite des grottes et du musée de la préhistoire.



Novembre 2020 : La piscine d'Evron a ouvert ses portes aux scolaires. Quelle joie de pouvoir sortir et d'ôter le masque pendant un temps.





Décembre 2020 : Sortie masquée Natura2000 avec MNE.

## Pour l'année 2021

Dès janvier nous travaillerons en musique avec le conservatoire d'Evron. Tous les mercredis, un musicien nous fera découvrir de nombreux instruments. Et pour finaliser cette expérience nous irons à un concert.

Nous ne pouvons rien prévoir, alors pour la suite on s'adapte et on gère au fur et à mesure.

Dylan, Agathe, tous les deux AVSHI (Aide de Vie Scolaire Humaine et Individuelle) dans la classe et les enfants se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021.



Sandrine Langlois



# Amicalement Saulges

Il a caché notre sourire, nous a privé de sorties, nous a éloigné des amis, l'ennemi, l'étranger, le sournois, le monstre...et même si Amicalement Saulges a annulé des manifestations, on lui a parfois tenu tête.

En juillet, un peu improvisée mais finalement très réussie, notre fête estivale a permis à quelques producteurs de travailler, en dégustant leurs préparations, nous avons eu le plaisir de recevoir Gilou, le célèbre accordéoniste de Pierre Perret, puis la chorale de Linières a retrouvé la joie de donner un concert.

Suzy, avec sa guitare, nous a interprété de bien jolies mélodies, les amis ont pris leurs instruments, leur micro pour embellir la soirée.





Nous voudrions que 2021 soit l'année de l'amitié, de la convivialité ainsi nous organiserons des ateliers pour faire les choses ensemble, prendre un café, bavarder et bricoler pour décorer notre village que nous aimons.

**Nous souhaitons organiser le premier atelier en janvier le dimanche 17 à partir de 14h30, à la salle des associations, vous êtes tous les bienvenus avec le masque.**

# Spéléo club de Saulges

## Rétrospective 2020

Le bilan de cette année très spéciale va être rapide, nous n'avons pas pu organiser de sorties spéléo suite au contexte sanitaire de la COVID 19 ; la priorité étant donnée au respect des consignes de santé.

Malgré cela, nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour cette année 2021 qui s'annonce, on l'espère un peu plus sereine !



**Vivre des aventures, explorer, s'immerger dans un monde à part, se dépasser**, voilà ce qui motive les spéléos de notre club. Pyrénées, Lot, Corrèze, Doubs, Jura, Charente, les terrains de jeux de nos week-ends sont variés. De la cavité classique (connue et prête à être équipée en corde) à de la première lors d'exploration, il y en a pour tous les goûts. Dans notre club, débutants et confirmés peuvent se faire plaisir.

Toute l'équipe du Spéléo club de Saulges vous souhaite

Une bonne année 2021



Envie de déconnecter du monde extérieur ? Venez découvrir le milieu souterrain avec nous! Notre club compte une dizaine de membres de tous âges, dont un moniteur et 3 initiateurs diplômés

Pour en lire plus sur nos aventures

Consultez notre blog :

<http://speleoclubsaulges.blogspot.fr>

N'hésitez pas à nous contacter

et à rejoindre notre petite équipe:

[speleoclubsaulges@gmail.fr](mailto:speleoclubsaulges@gmail.fr)

Club de la  Fédération Française de Spéléologie



Chères Salviennes, Salviens et chers pêcheurs,

C'est un contexte très particulier que nous vivons aujourd'hui ! Je commencerai par vous souhaiter à tous une bonne santé. Le milieu associatif va subir et certainement souffrir de cette circonstance ; je sais qu'en France et en Mayenne en particulier cela bouscule nos habitudes. Le savoir vivre ensemble, nos coutumes, nos traditions et la convivialité font partie de nos valeurs. Il faut rester optimiste de beaux jours suivront.

Nos journées d'animations furent annulées, la fête de la pêche en premier, les journées découvertes jeunes. Concernant les alevinages, ils furent réalisés sans notre présence lors de la période de confinement. Nous n'avons pas fait de journées d'entretiens collectives à ce jour. Cela n'est que partie remise.... La satisfaction c'est que beaucoup de pêcheurs ont fréquentés notre rivière (L'ERVE).

Il devait y avoir des élections 2020-2021 concernant le bureau de notre AAPPMA, mais aussi le renouvellement du conseil d'administration de la fédération départementale, ceci est reporté pour 2021/2022

Les membres du bureau tenaient à remercier tous nos adhérents pour leur fidélité.

Nous remercions aussi les élus des 5 communes traversées par l'Erve de notre société qui malgré les difficultés de dotations arrivent toujours à soutenir les milieux associatifs dont le nôtre qui nous permet de mener à bien nos actions (Alevinages-fête de la pêche-entretiens frayères- divers des bords de l'Erve-aménagement et autres...)

Nous avons aujourd'hui 2 gardes particuliers sur une grande partie de notre parcours de pêche. A ce jour l'ensemble des pêcheurs contrôlés était en règle, il y a eu toutefois des conseils apportés. Agréable surprise de voir que notre parcours de pêche soit pratiqué par des femmes et de jeunes pêcheurs.



AG 2020



**Les ventes de cartes de pêche pour 2021** se trouvent toujours chez nos dépositaires habituels. Merci à tous pour leur gentillesse et leur dévouement. Vous pouvez aussi prendre vos cartes de pêche sur internet. « AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve ».

La revue d'actualités de pêche de la Mayenne 2021 sera disponible gratuitement sur les lieux des dépositaires de notre société à la fédération départementale ou sur le site de la fédération de pêche de la Mayenne. <http://www.fedepeche53.com/>

Lien : [http://www.fedepeche53.com/peche-mayenne\\_reglementation\\_revue-peche.phtml](http://www.fedepeche53.com/peche-mayenne_reglementation_revue-peche.phtml)



#### **Information pratique :**

Nous rappelons aux propriétaires riverains de l'Erve qui autorisent l'accès et le passage des pêcheurs sur leurs rives, qu'ils peuvent bénéficier d'une aide financière pour tous travaux de fauchage et broyage de celle-ci (sous réserve d'une présentation d'un devis puis de la facture) subvention d'entretien de la fédération de pêche 53. Ainsi que pour tous autres travaux en relation avec

#### **Lieu des dépositaires :**

MAIRIE DE SAULGES : 02 43 90 52 35

RESTAURANT LA TAVERNE, THORIGNE : 02 43 90 87 50

BAR RESTAURANT DE L'ERVE SAINT JEAN SUR ERVE : 02 43 68 93 02

M. ANGOT, PRESIDENT DE L'AAPPMA : 02 43 70 91 76

les abords de l'Erve. (Restauration de passerelle, échelier, affichage zone de pêche...etc.) Contacter le président de l'AAPPMA pour tous renseignements.

Le projet concernant le PDPG (plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles) avance rapidement sur le parcours de notre société de pêche, aménagement de frayère, aménagement en aval du ruisseau de l'Angrotte, parcours pêche à la mouche carnassiers « Graciation » et parcours famille.

Concernant les alevinages, toujours autant d'effort sont mis en œuvre par l'AAPPMA pour satisfaire les pêcheurs ». Il a été mis cette année : 110 kg de gardons, 20 kg de truites arc en ciel, 37 kg de perches, 50kg de brochets, 10 kg de goujons, 10 kg de tanches sans oublier 3000 vésicules résorbées de brochetons et 1000 vésicules résorbées de truitelles.... L'alevinage a eu lieu pendant l'hiver.

**Notre assemblée générale se tiendra fin février 2021....Date et lieu restant à définir.**

Tableau de bord à la date du 19/12/2019



Produit	Saison 2019	Saison 2020	Evolution au 19/12/2019 / 19/12/2020	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2020 (Entente Halieutique du Grand Ouest)	30	32	+2	+6.67%
Carte Personne majeure	18	28	+10	+55.56%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>48</b>	<b>60</b>	<b>+12</b>	<b>+25%</b>
Carte Découverte Femme	2	3	+1	+50%
Carte Personne mineure	10	10	0	0%
Carte Découverte -12 ans	9	8	-1	-11.11%
Carte Journalière	12	17	+5	+41.67%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>81</b>	<b>98</b>	<b>+17</b>	<b>+20.99%</b>
Option Entente Halieutique du Grand Ouest		1	+1	---
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>81</b>	<b>99</b>	<b>+18</b>	<b>+22.22%</b>

La photo, ci-dessus, fût prise à l'écloserie de truitelles de Parné sur roc en présence de M POIRIER Jean, président de la fédération de pêche de la Mayenne. Nos 6 bénévoles de l'AAPPMA ont récupéré 1000 vésicules de truitelles qui deviendront de belles truites Farios environs 5 à 15% atteindront l'âge adulte et voyageront sur notre belle rivière Erve. Vous pouvez apercevoir le tableau du nombre de pêcheuses et pêcheurs de l'année du 19/12/2019 au 19/12/2020, nous n'avons pas franchi la barre symbolique de 100 adhérents mais 99 !! Merci à vous... Malgré ce contexte particulier où nous n'avons pas pu pratiquer intégralement notre loisir pêche, cela a permis aux espèces piscicoles de bénéficier d'une trêve. Pour les années à venir, nous souhaitons retrouver un bon état écologique de la rivière, mais surtout et avant tout pour les pêcheurs, de pouvoir pratiquer leur loisir de la pratique de pêche avec des niveaux d'eaux suffisants de sorte que les poissons puissent vivre !!!! Et que le réchauffement climatique ne s'accélère pas comme nous avons pu le constater depuis ces dernières années.

Merci à tous ; bénévoles, pêcheuses-pêcheurs, propriétaires riverains. Les mairies de SAULGES- CHEMERE LE ROI –ST JEAN SUR ERVE-ST PIERRE SUR ERVE-THORIGNE EN CHARNIE et fédération de pêche 53 ; nous permettant la pratique du loisir pêche, de distraire et sensibiliser nos jeunes à cette pratique et à la découverte de la biodiversité.

Le président :

M.ANGOT FABIEN



## Association Tourisme et Patrimoine de Saulges

L'association Tourisme et Patrimoine de Saulges est restée en stand-by pour l'année 2020. Vu la situation sanitaire que nous traversons, et pour la sécurité de tous, il a été décidé de reporter l'assemblée générale en 2021.

Néanmoins, les 5 membres qui composent le bureau de la collégiale se sont réunis à huis clos dans le respect des mesures barrières en vigueur.

Les actions suivantes ont pu être réalisées :

- Pose de bannières dans le village et jusqu' à l'Oratoire Saint Céneré
- Ouverture du cinéma « le Grillon » et visite du four à chaux lors des
- Journées du Patrimoine des 19 et 20 Septembre (environ 150 personnes)
- Dépliants sur Saulges (2000 exemplaires de retirés)
- Réalisation de 4 banderoles retraçant l'histoire du cinéma

L'association a participé financièrement pour la fête d'halloween et pour les décorations de Noël.

**Si les conditions sanitaires le permettent, l'assemblée générale pourrait avoir lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.**



Les membres du bureau de la Collégiale de l'Association Tourisme et Patrimoine vous souhaitent à toutes et à tous :



Une très bonne année 2021



Que cette nouvelle année efface la morosité de 2020 et nous laisse retrouver ensemble, le bonheur et la joie de vivre dans notre charmant petit village de Saulges.

Pour le bureau de la Collégiale  
**Isabelle CHEVALLIER** (en charge du secrétariat)

Participation aux divers évènements :





## Association des Amis de Saint Céneré

Nous terminons une année 2020, bien difficile qui, malheureusement, n'a pas permis de se réunir et d'organiser notre kermesse annuelle le 9 août. Le pèlerinage qui a été transporté dans l'Eglise de Saulges n'a pas accueilli autant de pèlerins que les années précédentes. Par contre les pèlerins au cours de l'année ont été nombreux à venir à l'Oratoire.

L'inauguration en partenariat avec la Mairie, des tableaux et statues restaurés avec l'aide de notre Association, a été repoussée à une date ultérieure. Le début de l'année 2021 est aussi bien incertain. En fonction des restrictions sanitaires nous décalerons notre Assemblée Générale en espérant toutefois pouvoir la tenir avant la fin du premier trimestre. Des travaux sont à prévoir pour l'Oratoire (Toiture, peinture, réfection des inscriptions de la plaque située sous la statue de Saint Céneré). L'année 2021 est une date importante pour notre Association car nous fêterons les cinquante ans de son existence. Retenons déjà la date du Dimanche 8 août 2021 pour le pèlerinage et la kermesse.

Je vous souhaite année 2021, la plus heureuse possible pour vous-même et tous ceux qui vous entourent. Que Saint Céneré vous protège !

Le Président, *Paul-Henry de Vitton*

## LE CLOB D'UN BON ACCUEIL

Les activités du club ont été bien perturbées cette année. Depuis l'arrivée de cette pandémie, nous n'avons rien pu faire.

L'année avait bien commencée avec le repas « galette saucisses » le 4 mars.

Nous ne pouvons donc plus nous rassembler tous les mercredis, mais nous avons tout de même fait une choucroute à emporter le 23 octobre, pour chaque adhérent et aussi terminé l'année avec la traditionnelle bûche.

Malheureusement, cette année, notre doyenne Mme MILLE Odette nous a quitté. Nous faisons part de toute notre sympathie à toute la famille.

Nous espérons tous que l'année 2021 aura raison de ce virus et que nous pourrons tous nous retrouver.

A toutes et tous, une très bonne année !

Le président, Gérard GAUTIER



## Association des Parents d'Élèves de l'E.R.V.E

### Ses actions :

L'APE prend en charge les dépenses de transport, les sorties pédagogiques et culturelles des élèves. En 2019/2020, la participation financière de l'APE s'est élevée à 3074,69 € dont 2643,76 € financés pour les deux classes de maternelles Cheméré le Roi et Saint Pierre sur Erve. Le but premier de l'APE est de faire diminuer au maximum la participation financière des familles. Sans cette association, le financement de certains projets des enseignants seraient plus difficilement réalisables, faute de moyens. (exemple des classes transplantées) qui sont très enrichissantes pour les élèves à tous niveaux...

L'APE aide les enfants à découvrir, à apprendre, à sortir de la classe et à voir l'école autrement. Elle permet aussi aux familles de se rencontrer et de s'entraider et de donner vie aux communes.



### Bilan de l'année écoulée ...

Les actions de l'APE pour l'année 2019/2020 furent peu nombreuses, comme vous le savez, la crise sanitaire que nous connaissons a rendu les choses plus difficiles.

Nous avons tout de même mis en œuvre :

- un pot de retour pour les classes transplantées
- une vente de sapins et de brioches
- une vente de glacières (initiatives)
- une fête de Noël avec la venue du Père Noël et la célèbre boum des enfants ...
- un pique-nique pour le dernier jour d'école



Nous remercions chaleureusement les Quatre Mairies du RPI, les comités des fêtes et les autres associations pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

### Le bureau se renouvelle également ...

Nous remercions Emilie Dupont, Aurelie Bucher et Lucie Lecomte pour le travail effectué durant ces dernières années. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau :

- Amélie Vincent (co-présidente)
- Derouin Lucile (co-présidente)
- Blanchon Christa (co-présidente)
- Aline Corbeau (co-secrétaire)
- Grégory Breton (co-secrétaire)

Ainsi qu'aux nouveaux et plus anciens parents qui nous aident tout au long de l'année.

### Les projets pour la nouvelle année scolaire :

- Novembre 2020 : Vente de Gâteaux St Michel,
- Décembre 2020 : Vente de Sapins, papier cadeau et calendriers de l'avent
- Décembre 2020 : Venue du Père Noël dans les classes de Maternelles et moment convivial autour d'un goûter dans les classes

La suite des projets à voir selon l'évolution de la situation sanitaire ...

Nous joindre : [apedelerve@gmail.com](mailto:apedelerve@gmail.com)

**Joyeux Noël à tous, et une bonne année scolaire à tous les enfants !!!**



## Saulges. Un circuit « rare et exceptionnel »

Alain Guéguen présente ce lieu unique dans l'Ouest de la France, où des grottes témoignent, notamment, de la présence de nos ancêtres.

 Ouest-France  23/08/2020



## Saulges. Dès la tombée de la nuit, le village s'illumine

Dès la tombée de la nuit, le village s'illumine. Les bénévoles ont entièrement créé les décors de Noël. La réalisation du chalet en bois, des petites barrières décoratives, la peinture ont nécessité un mois de travail et une semaine pour l'installation. Les décors des précéden...

 Ouest-France  16/12



## Saulges. Le bassin de baignade est prêt pour son ouverture le 1er juillet

Vidé avant l'hiver, le bassin de baignade de Saulges (en Mayenne) sera de nouveau opérationnel à partir du 1er juillet 2020. Chaque année, ce sont des milliers de personnes qui viennent s'y rafraîchir.

 Ouest-France  25/06/2020



## Saulges. Jacqueline Lepage a été réélue maire

Pour la deuxième fois, Jacqueline Lepage a été élue maire de Saulges (Mayenne), samedi 23 mai. Cette femme de 67 ans est investie dans la vie municipale depuis trente et un ans. Les trois adjoints sont Claude Hamel, Vincent Julien et Vincent Tellier.

 Ouest-France  24/05/2020

## Bienvenu à :

*Théo* TRAHAY, le 20 mars, la Herprière

*Robin* LEMESLE, le 28 mai, l'Églaudière

*Tom* BOSSUET, le 29 mai, la Maison Neuve

*Axel* RIVRON, le 15 novembre, la Glanerie



*Robin*

## Nos vœux de bonheur à :

Alex GENDRON et Marieme NDIAYE, le 21 janvier

Aurélie CULOT et Marwan BOURGOU, le 18 juillet

Patrick LESIOURD et Claudine PELLOIN, le 12 septembre



## Un au revoir à :

Malo LEPAGE, le 17 avril

Odette MILLE, le 26 juin



# ILLUMINATIONS DU VILLAGE

Merci à tous ceux qui ont contribué à la magnifique décoration de Noël !





## Les horaires d'ouverture de la Mairie :

LUNDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

MARDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00

JEUDI - VENDREDI – SAMEDI : 9 h à 12 h



## 53 270 CHAMMES Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 13 h 30 - 17 h

Le samedi : 9 h-12 h et de 13 h 30-17h

(Du 01/04 au 31/10, fermeture à 18 h)

## Liste des assistantes maternelles :

Mme GOMAS Bernadette, Les Couas, tél. 02 43 90 59 49

Mme FORET Laura, 10 rue des grottes, tél. 06 59 61 30 28



## URBANISME :

Il est **obligatoire** quels que soient vos projets **de venir en mairie vous renseigner sur le bon document d'urbanisme à déposer** (permis de construire, déclaration préalable ou CU opérationnel), une chose est sûre, tout projet doit faire l'objet d'une autorisation.

A défaut, des sanctions peuvent s'appliquer.

Dans la zone située en Site Patrimonial Remarquable, vous pouvez demander conseil (gratuitement) à un architecte conseil : Mr Laurent COHIN. Il vous suffit pour cela de venir en mairie pour fixer un rendez-vous. Il passe en mairie 1 fois par mois (le mardi après-midi)



## Les services périscolaires

Afin de se mettre en accord avec l'ensemble des communes constituant le RPI de l'Erve, à savoir : Saulges, Chémeré le Roi, St Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie, le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie, pour l'année scolaire 2020-2021, comme suit :

- . Le repas enfant passe de 3,25 € à **3,35 €**
- . Le repas adulte passe de 4,50 € à **4,60 €**
- . La garderie : Forfait unique de **1,60 €**/accueil, matin ou soir

## Le gîte du Val d'Erve

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de location du gîte « le Val d'Erve », et les vote comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (tarifs uniques avec ou sans chauffage) :

		HABITANTS SAULGES		HORS COMMUNE	
		WE	NUIT	WE	NUIT
SALLE			65 € (réunion)		65 € (réunion)
SALLE + cuisine		390,00 € (2 jours) forfait	170,00 € (1 jour) forfait	505,00 € (2 jours) forfait	225,00 € (1 jour) forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU BAS (10 lits)	560,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	175,00 € la nuit forfait	560,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	175,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU HAUT (18 lits)	615,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	280,00 € la nuit forfait	615,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	280,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	735,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	405,00 € la nuit forfait	735,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	405,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	1 015,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait		1 015,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait	
St Sylvestre	Gîte complet (31 et 1 <sup>er</sup> )	840,00 €		840,00 €	

Il décide de revoir le tarif « spécial » pour l'accueil des groupes de jeunes (scolaires, centres de loisirs, groupes sportifs, intercommunaux...) uniquement en semaine (du lundi au vendredi) ou semaine et week-end accolés, comme suit :

FORFAIT	tarif pour 1 nuit	tarif pour 2 nuits	tarif pour 3 nuits	tarif pour 4 nuits
Gîte 10 lits	80,00 €	160,00 €	240,00 €	320,00 €
Gîte 18 lits	130,00 €	260,00 €	390,00 €	520,00 €
Gîte 28 lits	205,00 €	410,00 €	615,00 €	820,00 €

Il décide d'un supplément « clé prise la veille » pour préparer la salle et déposer des denrées en cuisine, pour un montant de 55,00 €.

Il décide également d'un supplément pour le ménage de 120,00 € pour la salle et la cuisine et de 240,00 € pour l'ensemble du gîte, ainsi que d'une location vaisselle forfaitaire de 50,00 €/location.

Le Conseil Municipal maintient le versement d'un acompte de 30 % du prix du séjour, à la conclusion du contrat et le versement d'une caution de 1 000,00 € à l'état des lieux d'entrée, pour couvrir les éventuels dégâts.

La Commune ayant acquis un vidéoprojecteur, le conseil municipal décide de le proposer à la location pour les locataires du gîte du Val d'Erve au prix de 30,00 €/location, avec une caution de 500,00 €.

# Agenda 2021

## Mai

Dimanche 23 : Rallye pédestre

## Juin

Samedi 19 : Main'Erve Trail

## Juillet

Samedi 24 et dimanche 25 : Festisalica

## Aout

Dimanche 8 : Kermesse de Saint Céneré

## Septembre

Samedi 18 et Dimanche 19 : Journées du patrimoine

Les dates ci-dessus sont encore provisoires et sont conditionnées à l'évolution des mesures sanitaires.

Nous vous communiquerons une lettre d'information plus tard dans l'année pour préciser ces dates.